

III - L'AGGLOMÉRATION DE KAYES-JACOB

par Pierre VENNETIER

Maître de recherches au Centre ORSTOM de Brazzaville

Cette note est extraite d'une étude rédigée en novembre 1962 par M. P. VENNETIER et publiée dans le n° 61 des Cahiers d'Outre-Mer, janvier-mars 1963, sous le titre : la Société Industrielle et Agricole du Niari (S.I.A.N.).

Les activités et les projets de la S.I.A.N. sont passés en revue dans les volumes "Synthèse générale" et "Esquisse d'aménagement régional".

On ne reproduit ici que les pages consacrées à la nouvelle agglomération de Kayes-Jacob, qui complètent les données fournies par le recensement exhaustif effectué en 1960 par la Mission Démographique, recensement dont les résultats n'étaient pas publiés en novembre 1962.

a) La population.

"Bien que formé de deux groupements séparés, l'ensemble Kayes-Jacob est aujourd'hui considéré comme une agglomération unique en fonction surtout des activités de ses habitants. En fait, on y inclut également Dakar, les deux cités de l'Aquarium et de Yokangassi, et le village de l'Aquarium. Cette interprétation est quelque peu abusive, et nous pensons qu'il n'y a pas lieu de confondre en un même ensemble, un village traditionnel qui s'est agrandi grâce à des circonstances favorables, une cité très récente ayant un plan régulier qui rappelle les quartiers urbains, et des villages-camps aux effectifs variables, situés sur le domaine cultivé de la S.I.A.N. S'il existe une certaine homogénéité, il faut la chercher dans la structure démographique de la population.

"Et d'abord combien y a-t-il d'habitant ? Personne n'en sait rien, et les évaluations vont du simple au double, car le développement de Jacob même a été spectaculaire. En 1954, il n'y avait auprès de la gare qu'une centaine de cases, ce qui ne devait pas représenter plus de 450 à 500 personnes ; en 1960, la Mission Démographique du Congo a procédé au recensement, mais rien n'a été publié officiellement ; sinon une pyramide des âges donnant des pourcentages et non des chiffres absolus⁽¹⁾. En 1961, le recensement administratif trouvait 8300 personnes, mais les conditions dans lesquelles il a été conduit amènent à faire toutes réserves sur ce résultat. Enfin, lors de notre passage (octobre 1962), le chef de P.C.A. (Poste de Contrôle Administratif) terminait un nouveau recensement, et ses chiffres approchaient de 9000 habitants. Ce nombre paraît bien faible à certains, et on nous a avancé celui de 18000 habitants. La différence est trop considérable pour qu'on ne tente pas une discussion critique. Il est possible d'employer trois méthodes différentes d'approche, que nous examinerons successivement.

"La première consiste à se baser sur le chiffre des vaccinations : une campagne antivariolique généralisée, devant toucher toute la population, a eu lieu en août 1962. Le S.G.H.M.P.⁽²⁾ a compté 16400 vaccinations. Mais les renseignements que nous avons recueillis permettent de remarquer que des villageois étrangers à Jacob sont venus se faire vacciner ; qu'il en a été de même pour des gens de Loudima et Madingou, certains ayant fait spécialement le déplacement par le train ; enfin, que le mois d'août correspond à la pleine campagne sucrière avec ses 1250 saisonniers, sans compter de très nombreux enfants venus passer les vacances scolaires à Jacob, soit parce que l'agglomération représente pour eux déjà la ville, soit parce qu'ils espéraient se faire embaucher et gagner ainsi quelque argent.

(1) Publiés depuis la rédaction de cette étude les résultats du recensement donnent une population de 7 620 personnes.

(2) S.G.H.M.P. : Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie.

"La seconde méthode prend en considération le nombre d'ouvriers permanents de la S.I.A.N. Ils sont 2 500, mais tous ne sont pas chargés de famille (nombreux sont les célibataires) ; en outre, il y a couramment deux membres d'une même famille employés ensemble. Il nous paraît prudent d'admettre qu'ils ne représentent guère plus de 8 000 à 8 500 personnes. Cependant, Jacob ne compte pas que des salariés, mais aussi des artisans, des boutiquiers, des boys, des cultivateurs. Un sondage dans un quartier important nous a montré que cette catégorie représentait entre 35 % et 40 % des chefs de ménage. Un calcul simple nous fournit alors le chiffre de 12 500 à 13 000 habitants.

"La troisième méthode part du nombre des enfants scolarisés. Les différentes écoles de la mission catholique comptent 950 élèves de 5 à 14 ans ; à l'école officielle, il y en a 750 ; et les refus, nous a-t-on dit, ont été très nombreux faute de locaux et de maîtres. En admettant donc une scolarisation des deux tiers, cela ferait 2 550 enfants de 5 à 15 ans. Comme nous le verrons plus loin, par suite d'une forte natalité, la classe des moins de cinq ans est aussi forte que celle des 5-15 ans, et toutes deux représentent, en ville surtout, 40 à 45 % de la population totale. Par ce moyen, nous arrivons aux chiffres minimum et maximum de 13 000 et 13 500 habitants. Nous tenons ceux-ci pour les plus proches de la réalité ; la répartition serait ainsi d'un millier d'habitants à Kayes, 1 300 dans les différentes cités de la plantation (Dakar, Aquarium...), et 11 000 habitants à Jacob même⁽¹⁾.

"Nous sommes donc bien loin des 18 000 habitants avancés plus haut ; mais la croissance extrêmement rapide de Jacob influence les jugements portés. La cité a vraiment jailli du sol en quelques années. En 1954, elle ne comportait qu'un groupe assez restreint de manoeuvres habitant le village situé au Nord de la gare. La photographie aérienne révèle nettement les limites de ce noyau initial : le quartier occidental de Jacob, qui en dérive, présente toujours une série de cases dispersées, orientées au hasard, laissant entre elles de larges terrains vagues plus ou moins boisés ou plantés de palmiers. On y circule par des sentiers tortueux, et il n'y a que de très rares clôtures.

"Le reste de l'agglomération s'est étendu à l'Est, sur un plateau allongé qui a bénéficié, depuis 1955, d'un plan de lotissement officiel. On y trouve donc l'aspect familier des quartiers africains de Brazzaville, Dolisie ou Pointe-Noire : un quadrillage de rues se coupant à angle droit, et qui divise l'ensemble en blocs rectangulaires comprenant chacun de 8 à 12 concessions familiales. La progression se fait de l'Ouest vers l'Est, et du Sud vers le Nord. En mars 1960, d'assez nombreux blocs n'avaient pas encore fait leur plein de cases, surtout dans les quartiers périphériques. Par contre, dans les zones bâties les premières, beaucoup de parcelles comportaient déjà deux cases, effet certain d'une pression de la demande : l'une abrite le propriétaire et sa famille, l'autre est louée.

"En 1962, l'extension vers l'Est est stoppée : les dernières cases se dressent sur la pente qui descend vers la Livouba. C'est sur la bordure Nord qu'elle se poursuit, entre la mission catholique et les bâtiments du P.C.A. Mais aucun plan n'est tracé ; les nouveaux bâtisseurs de cases apparaissent, qui sont séparés par la brousse ; çà et là, des rectangles grossièrement jalonnés, où figure un écriteau : "Concession de Monsieur X...", le propriétaire tenant à affirmer ses droits.

"Les matériaux de construction sont les mêmes qu'ailleurs : poto-poto, briques crues, planches, alternent au gré de la fantaisie du bâtisseur, ou des moyens dont il dispose. Cependant, le toit de tôle, symbole d'une certaine prospérité, est assez répandu ; il rappelle que nombreux sont les habitants qui perçoivent un salaire régulier, et peuvent aussi bénéficier des "crédits au petit équipement" grâce à la garantie que fournit la S.I.A.N. Mais certains se contentent des matériaux végétaux, des panneaux de caisses, voire des plaques de cartons d'emballage, qui étalent ainsi, cent fois répété, le sigle de la société.

"Un marché important se tient chaque jour, qu'explique le nombre des hommes seuls : il leur faut bien se ravitailler en produits vivriers, et principalement en manioc, dont la culture est du ressort exclusif des femmes. Le commerce est encore représenté par plusieurs boutiques de vente au détail, par une boucherie et par deux magasins européens du type factorerie : on y trouve à la fois alimentation, cycles, tissus, vaisselle, livres, pétrole, etc...

(1) Certains pourront s'étonner de la différence entre la population réelle et les résultats du recensement administratif. C'est qu'il est extrêmement facile de se soustraire à celui-ci, notamment pour tous les célibataires travaillant hors de l'agglomération, et louant une pièce chez l'habitant.

b) Données sur la structure de la population.

"Les indications fournies par la Mission Démographique du Congo étant jusqu'à présent assez sommaires (figure A), nous avons voulu nous livrer à un sondage, en relevant les âges des habitants d'un quartier. La pyramide qui en résulte trahit l'origine de la ville (figure B) : excédent très net du sexe masculin en général : 295 contre 238 (taux de masculinité : 124), beaucoup plus important encore si l'on ne considère que la tranche d'âge 20-35 ans : 132 hommes pour 76 femmes (taux de masculinité : 174). La jeunesse de la population est accentuée : personne n'a plus de 60 ans, et les plus de 45 ans ne représentent que 2,4 % du total ; enfin, malgré l'importance de la catégorie des hommes seuls (célibataires ou mariés venus sans leurs femmes), le nombre d'enfants est élevé, ce qui donne à la pyramide une base très large : les moins de 15 ans représentent 44,7 % de l'ensemble. Il faut souligner le déficit considérable qui existe entre 15 et 20 ans, phénomène général au Congo, renforcé ici par la jeunesse accentuée des hommes : ils ont moins de 40 ans dans leur grande majorité ; rarement mariés avant 25-30 ans, ils ne peuvent avoir déjà de grands enfants⁽¹⁾. Si la classe féminine est plus nombreuse à ce niveau, c'est tout simplement parce que beaucoup sont des femmes mariées venues avec leur époux. On ne saurait non plus s'étonner du taux de natalité générale, qui est de 39,4 ‰ dans le quartier étudié⁽²⁾.

"La répartition ethnique est extrêmement variée, et l'administration distingue dix-huit quartiers différents à Jacob, cinq à Kayes : dans chacun d'eux domine une ethnie. Les Kambas, qui sont "chez eux" à Jacob, occupent trois quartiers, qui regroupent 1100 personnes ; ils n'ont eu à se déplacer que sur de courtes distances, et cela se traduit par une meilleure structure familiale : 240 familles, 4,5 personnes par ménage. Elle apparaît particulièrement bien à Kayes, dans le noyau originel, où la moyenne est de 6,3. Mais les Kambas ont été largement submergés par les autres. Le groupe le plus nombreux est celui de Soundis avec 1600 représentants, et 494 familles (moyenne : 3,2). Viennent ensuite les Bembés (850 personnes, 236 familles, moyenne, 3,8), les Maniangas (720 personnes, 207 ménages, moyenne, 3,5), les Minkengués (680 personnes, 203 ménages, moyenne, 3,3), les Dondos (675 personnes, 179 ménages, moyenne, 3,8). On trouve encore maintes autres ethnies, mais en plus petit nombre, soit parce que leur région d'origine est plus éloignée (Vilis), soit parce qu'elles avaient un pôle d'attraction plus proche ou plus puissant (Dolisie pour les Kougnis, Brazzaville pour les Laris). On voit par là que l'influence de Jacob sur les éléments ruraux prêts à émigrer s'exerce surtout à l'Est et au Nord, dans un rayon de 150 km environ. On peut d'ailleurs admettre que le brusque développement de cette agglomération est la cause de la stabilisation de Dolisie, constatée au cours des dernières années, les candidats salariés de tout le Niari préférant se diriger là où existent de réelles possibilités d'embauche.

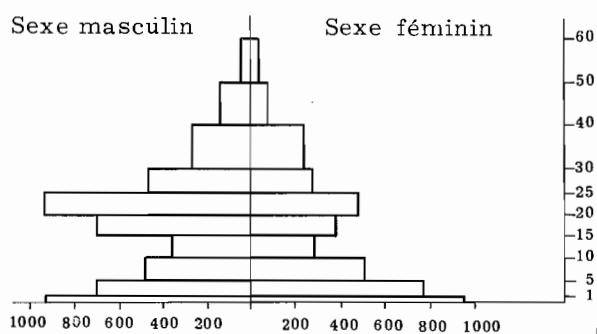
"Le rôle de la S.I.A.N. dans l'économie urbaine se traduit par l'importance des professions salariées ; dans le quartier qui a fait l'objet d'un sondage, elles représentent 67,7 % des professions déclarées - donc plus des deux tiers - et se partagent entre trois catégories : celle des petits salariés (manoeuvres, sentinelles, plantons, chauffeurs de chaudières) qui sont 36 ; celle des ouvriers ayant déjà une qualification nette (menuisiers, maçons, peintres, électriciens, conducteurs d'engins, mécaniciens) : on en compte 40 ; enfin, le personnel d'encadrement subalterne (pointeurs, capitas, surveillants) : 8 personnes.

"C'est aussi parmi les salariés qu'il faut ranger les boys : nous en avons trouvé 16 (cuisiniers, lavadères ; 12,9 % des professions déclarées), et ce nombre paraît élevé pour un seul quartier ; le hasard a dû nous mener sur une concentration particulièrement forte, car avec une soixantaine de ménages européens à Jacob, et quelques familles africaines dont le niveau de vie est relativement aisé, il ne devrait guère y avoir, en tout, plus d'une centaine de boys.

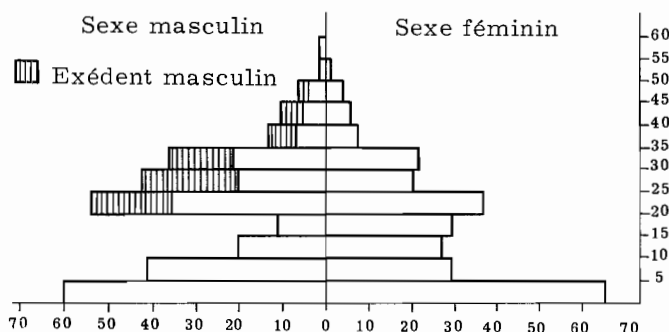
"Le secteur agricole vient en troisième position, avec 12 chefs de ménage (9,7 %) : des cultivateurs surtout, mais aussi un jardinier et deux chasseurs. Les gens du secteur commercial sont 5 : un commerçant proprement dit, deux colporteurs et deux gérants de boutiques ; mais il n'est pas précisé si ces derniers sont libres ou salariés. Il faut enfin citer les artisans (3,2 %), parmi lesquels on retrouve, avec les inévitables tailleurs, une des professions les plus encombrées des villes d'Afrique Noire.

(1) Il faut signaler ici une différence anormale entre les deux pyramides. En 1960, les hommes de 15-19 ans formaient 7,2 % de la population ; en 1962, 2,1. Un tel changement est peu vraisemblable en deux ans. Mais ne peut-on remarquer qu'en 1960, la campagne sucrière battait son plein au moment de l'enquête ; les agents recenseurs n'auraient-ils pas inscrit, comme habitant Jacob, tous ceux que la S.I.A.N. englobe sous le nom de "mouanas" (12-18 ans), qui sont plus de 500, et dont beaucoup sont des saisonniers, immigrants temporaires ?

(2) Si l'on applique ce taux à une population de 13000 habitants, on obtient le chiffre de 512 naissances annuelles, soit en moyenne 3 naissances tous les deux jours, ce qui correspond au rythme des accouchements à la maternité.



A - Pyramide des âges en 1960 (pour 10000)
(D'après l'enquête démographique 1960-1961)



B - Structure démographique d'un quartier en 1962

Structure par âges de la population africaine de Kayes-Jacob.

"Il ne s'agit là, naturellement, que d'une indication, et l'éventail des professions serait peut-être différent ailleurs. Il est certain, par exemple, que la vie rurale traditionnelle est restée plus active à Kayes, que les salariés dominent de très loin dans les villages et camps situés sur la plantation même. Il y a aussi, à Jacob, un quartier de fonctionnaires (gendarmerie, Postes et Télécommunications, Enseignement, Sous-Préfecture...) ; il compte 135 personnes, et sa structure démographique est différente de celle des autres quartiers (moins de 18 ans : 57 %). Il faut tenir compte enfin du rôle joué par l'appartenance ethnique : certaines "races" sont plus attirées par telle ou telle profession. Il ne faut donc extrapoler ces résultats partiels qu'avec la plus extrême prudence. Nous pensons cependant que les grandes catégories indiquées ici reflètent assez fidèlement la physionomie de l'agglomération".

Dans une note complémentaire, écrite à la fin de 1964, M. VENNETIER attire de nouveau l'attention sur les conséquences humaines de l'extension de la SIAN, marquée par la création de la minoterie et de la deuxième sucrerie. Il estime que Jacob compte maintenant 15 à 20 000 habitants et que la SOSUNIARI fera se développer à Loudima une agglomération de 30 à 35 000 âmes. Il déplore que la création de milliers d'emplois nouveaux se fasse au détriment de la population déjà clairsemée des zones rurales, alors que les grandes villes connaissent un important chômage. Il redoute que ne se constituent à Jacob et Loudima des masses supplémentaires d'oisifs. Cette opinion d'un spécialiste ne peut que mieux faire sentir la nécessité d'un aménagement des agglomérations de la vallée et du développement économique de la zone forestière.